

conformément aux dispositions de l'article 1, du chap. 22, de 53 Vict.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er de juillet prochain (1891.)

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Gazette Officielle, 27 juin dernier.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 19 juin courant (1891), de renommer le vénérable archidiacre Evans, de Montréal, membre du bureau protestant des commissaires d'écoles de la cité de Montréal, sa nomination prenant effet le 1er de juillet prochain (1891).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande de changement de limites.

De détacher le lot vingt et un et les trois quarts est du lot vingt-deux, dans le septième rang du canton de Hull, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire dissidente de Saint-Etienne de Chelsea, même comté, et les annexer à la municipalité scolaire de Hull, dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires.

Détacher de Saint-Paul de Chester, comté d'Arthabaska, le No 9 du 5e rang du canton de Chester, connu sous le No 354 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Hélène de Chester, et l'annexer à la municipalité scolaire de "Chester-Est."

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet 1892.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 16 juin courant (1891) de détacher de la municipalité de Saint-Adolphe de Howard, dans le comté d'Argenteuil, "les dix derniers lots des premier et deuxième rangs et les six derniers lots du troisième rang du canton de Howard"; détacher de celle de Sainte-Lucie de Doncaster, dans le comté de Terrebonne, "les huit premiers lots des onze rangs de Doncaster, et le lot numéro neuf du premier rang de Doncaster"; détacher de la municipalité de Sainte-Adèle dans le comté de Terrebonne, "toute la partie du onzième rang du canton de Wexford comprise dans la paroisse Sainte-Adèle, et annexer tous ces lots et territoires à la municipalité scolaire de Beresford, connue sous le nom et étant la paroisse de Sainte-Agathe des Monts, dans le comté de Terrebonne, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection d'une nouvelle municipalité scolaire.

Réunir en une seule municipalité scolaire, sous le nom de "municipalité des écoles catholiques de Bedford," les deux municipalités de la ville de Bedford et Stanbridge Est, comté de Missisquoi, avec les mêmes limites qu'elles ont actuellement. Cette érection sera pour les catholiques seulement, et ne prendra effet que le 1er juillet 1892.

ENSEIGNEMENT SPECIAL ET PRIVÉ

COMPRENANT

- 10—Cours classique complet, conforme aux programmes en cours au Canada.
- 20—Préparation spéciale et rapide aux examens de Droit, Médecine et Pharmacie. Préparation à l'Ecole Militaire de Kingston.
- 30—Cours de Littérature, de Diction française et de Déclamation.
- 40—Répétitions de Droit civil français.
- 50—Cours de Dessin géométrique.
- 60—Langues vivantes: Français, Anglais, Allemand et Espagnol.

PAR

DEUX PROFESSEURS DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

A. GUIBE

P. DE PASCHALIS

Bachelier ès-Lettres, Bachelier ès-Sciences
Licencié en Droit. Gradué des Ecoles Berlitz

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Ier

Les différents cours auront lieu tous jours de la semaine, le samedi excepté.

M. Guibé sera chargé de la partie des Lettres: Français, Latin, Grec, Histoire et Géographie, Littérature et Philosophie, et donnera en outre les leçons de Diction française et de Déclamation et les répétitions de Droit civil.

M. de Paschalis sera chargé de la partie des Sciences: Arithmétique, Géométrie, Algèbre, Trigonométrie, Cosmographie, Physique et Chimie, et en outre des